



Comme le permet l'arrêté ministériel 2020-029, la séance se tiendra à distance par visioconférence

À :

Monsieur Kévin Maurice, maire
Monsieur Pierre Baril, conseiller
Monsieur André Junior Florestal, conseiller
Monsieur Louis Quevillon, conseiller
Madame Martine Renaud, conseillère
Madame Marilou Laurin, conseillère
Monsieur Stephen Rowland, conseiller

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée par monsieur Kévin Maurice, maire, pour être tenue à distance par visioconférence le jeudi 17 mars 2022 à 12 h 30 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions;
4. Embauche d'un contremaître au Service des travaux publics;
5. Embauche d'une ressource temporaire au Service du développement et de l'aménagement du territoire;
6. Autorisation de mandat pour la réalisation d'une étude géotechnique préliminaire – Lot 4 423 494 du cadastre du Québec – SCP Geotek inc.;
7. Démarche d'adhésion au réseau des Villages-relais;
8. Période de questions;
9. Levée de la séance extraordinaire.

Donné ce 15^e jour du mois de mars 2022

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE NOTIFICATION

Je soussigné Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai notifié l'avis spécial ci-haut mentionné le 15 mars 2022 aux membres du conseil de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément à l'article 323 de la Loi sur les cités et villes.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique